

QUARTIER DURABLE

EXPOSITION NUMÉRIQUE

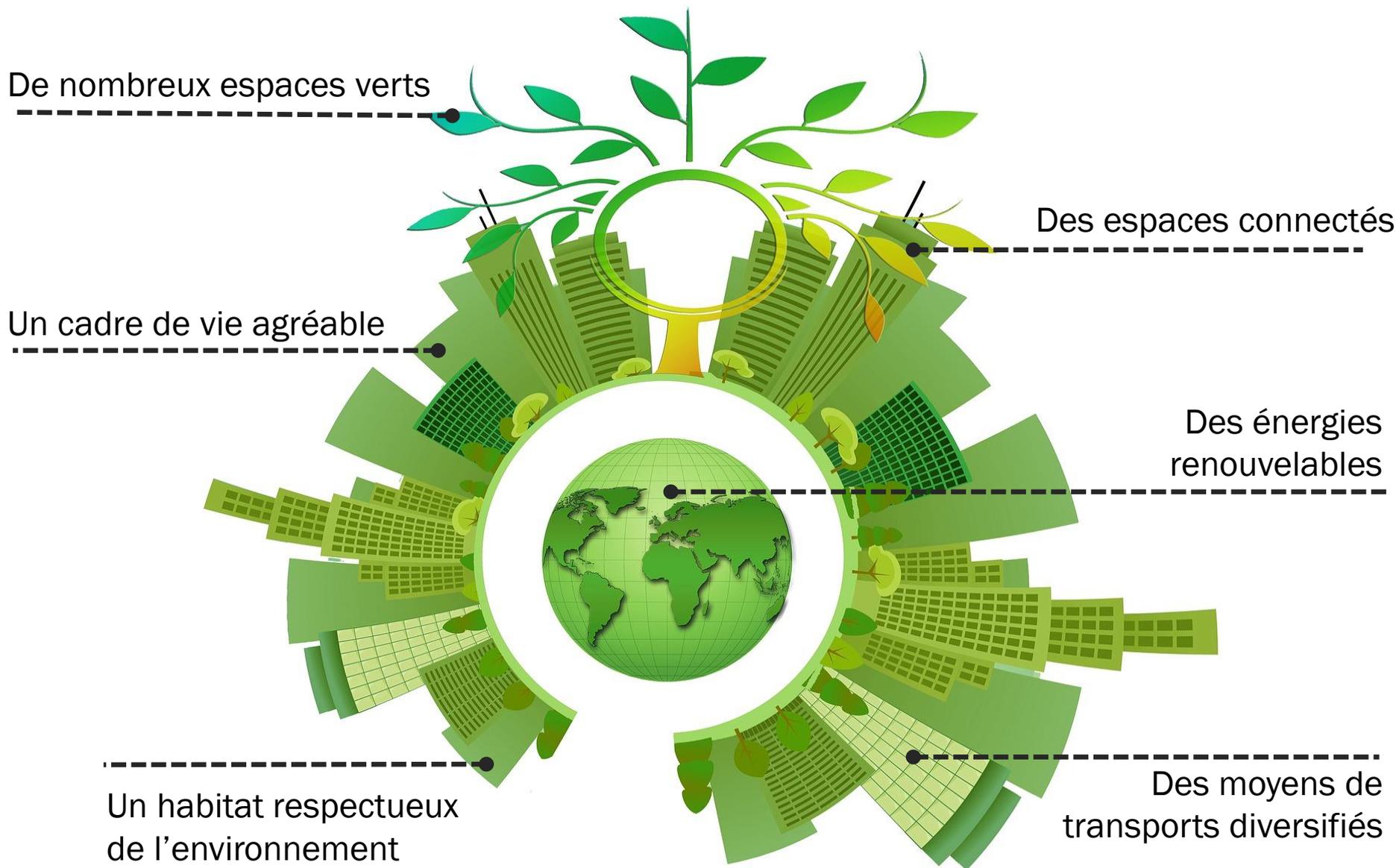
JUILLET 2018 À SEPTEMBRE 2018 INCLUS



CASTANET
TOLOSAN



C'EST QUOI UN QUARTIER DURABLE ?



LES OBJECTIFS

Objectifs de la commune



Appuyer la qualité du cadre de vie sur une mise en valeur du grand paysage



Faire valoir une fonction écologique forte



Poursuivre le déploiement de la gestion alternative des eaux pluviales



Réduire l'empreinte énergétique et carbone du futur quartier



Orienter la conception du projet en intégrant la présence de risques naturels



Adapter les espaces publics et privés aux nuisances liées aux infrastructures urbaines

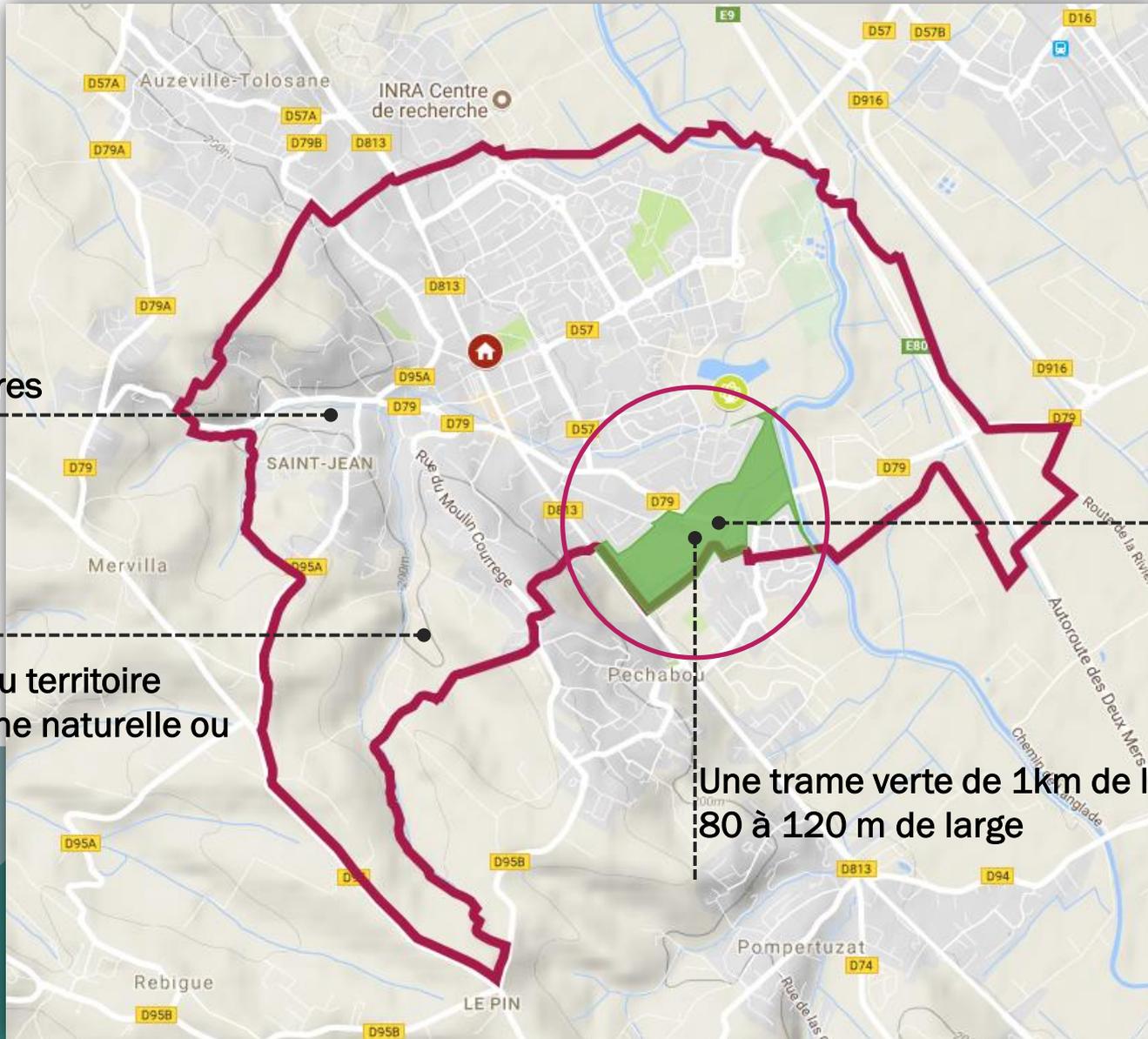


Développer des moyens de transports diversifiés



Favoriser la diversité des fonctions

LE PÉRIMÈTRE DU FUTUR QUARTIER DURABLE



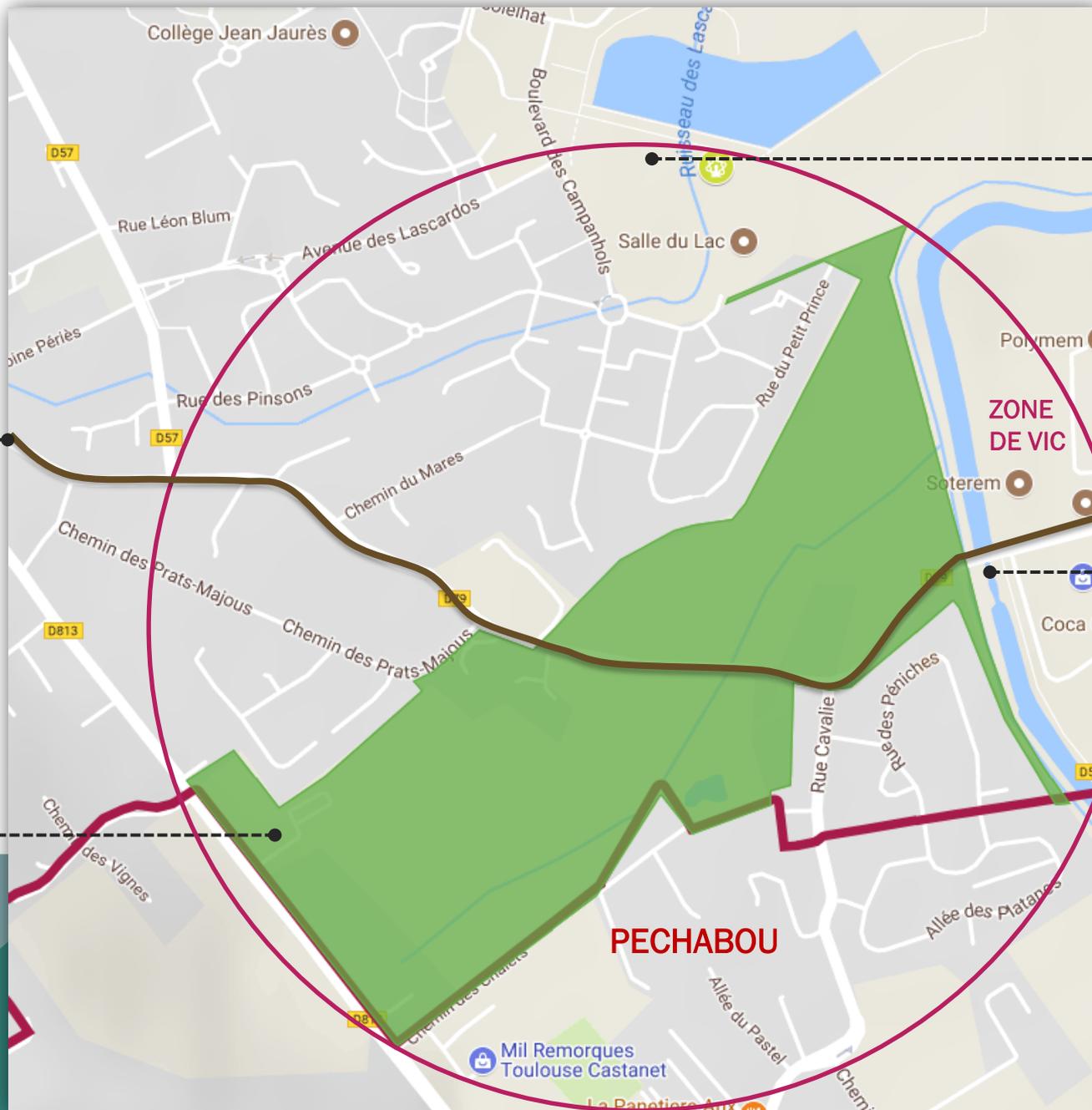
Castanet
= 822 hectares

35 hectares

+ de 32 % du territoire
classé en zone naturelle ou
agricole

Une trame verte de 1km de long sur
80 à 120 m de large

ZOOM



Salle du Lac

Avenue
Salettes &
Manset

**ZONE
DE VIC**

Ecluse de Vic

Terminus bus
de la Maladie

PECHABOU

Mil Remorques
Toulouse Castanet

La Pâtisserie Aux

Qu'est-ce qu'une ZAC ?

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) = un partenariat entre des opérateurs publics et privés pour mettre en œuvre la mixité fonctionnelle.

La mise en place d'une zone d'aménagement se fait en plusieurs temps :

1. Concertation sur les études préalables
2. Consultation de l'Autorité Environnementale
3. Mise à disposition du public de l'avis de l'Autorité Environnementale
4. Bilan de la concertation
5. La participation du public par voie électronique (enquête publique)
6. Création de la Zac

PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT MIS A L'ÉTUDE



QUELS HABITATS ?



1317 logements libres
représentant environ 68 % du parc
de logements

486 logements sociaux
représentant 25 % du parc de
logements.

Sur ces 486 logements, 389 environ seront
en location et 97 en acquisition

+ 140 logements en résidences
séniors et / ou EHPAD
représentant 7 % du parc de
logements

QUELS MODES DE TRANSPORTS ?

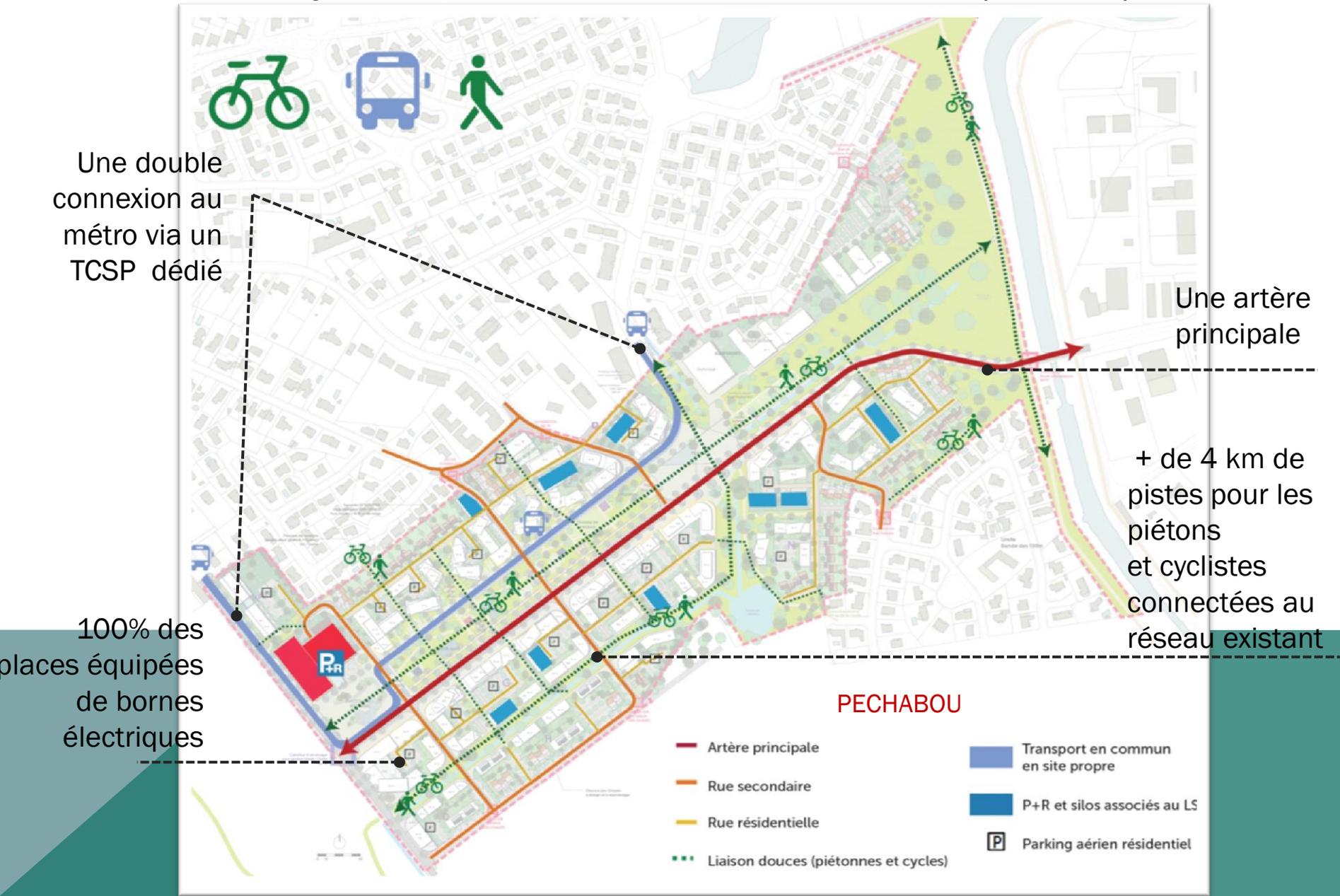


Un quartier durable doit se concevoir **comme un espace de vie sans voiture.**

Dans cet esprit **des alternatives à la voiture doivent être proposées aux habitants** comme des liaisons bus/métro ou la création de pistes pour les piétons et cyclistes

QUELS MODES DE TRANSPORTS ?

Les Castanéens d'aujourd'hui, 1ers utilisateurs des nouveaux transports du quartier durable



QUELS SERVICES ET EQUIPEMENTS ?



Droits d'auteur Ginko

Un **groupe scolaire** et un **gymnase** associé pour répondre à la demande et limiter les flux résidentiels, directement alimentés par le TCSP

Une nouvelle **crèche** ;

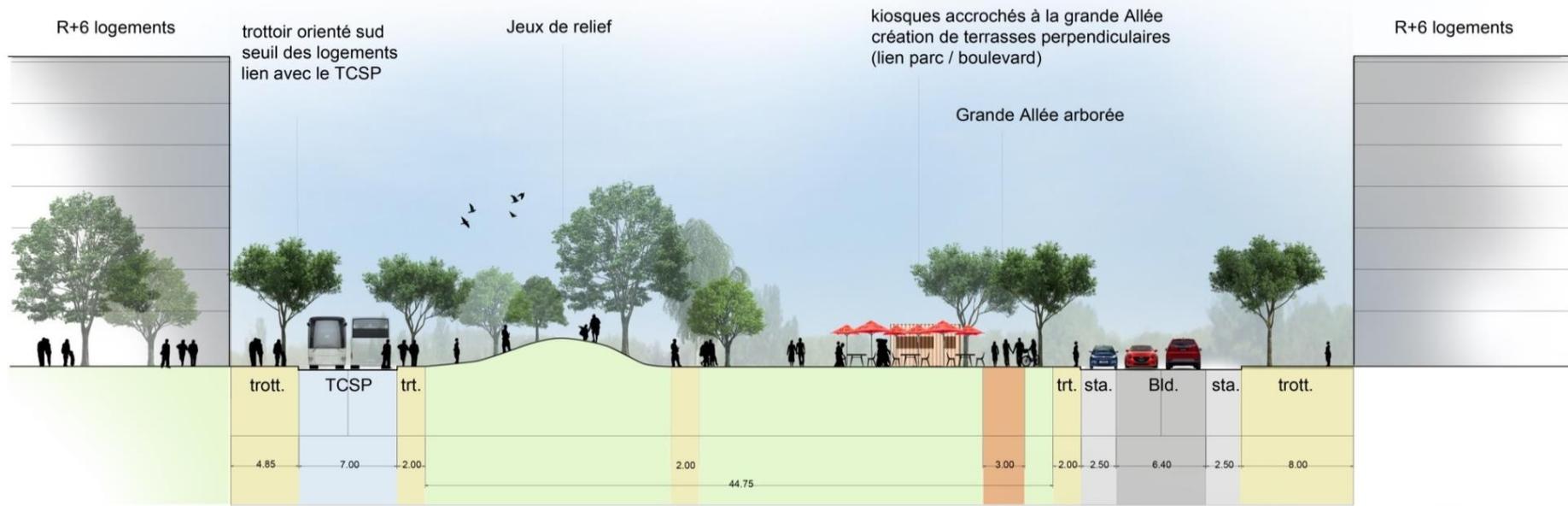
7 000 m² de **commerces et services** ;

4 000 m² de **bureaux**.

Les **activités tertiaires et de services** se trouveront essentiellement le long de l'artère principale, de la RD 813, et autour des places, permettant ainsi de regrouper l'ensemble des activités économiques au sein du nouveau quartier et d'encourager les déplacements piétons.

Des espaces publics et des espaces verts

COUPES DE PRINCIPE D'IMPLANTATION DE LA TVB



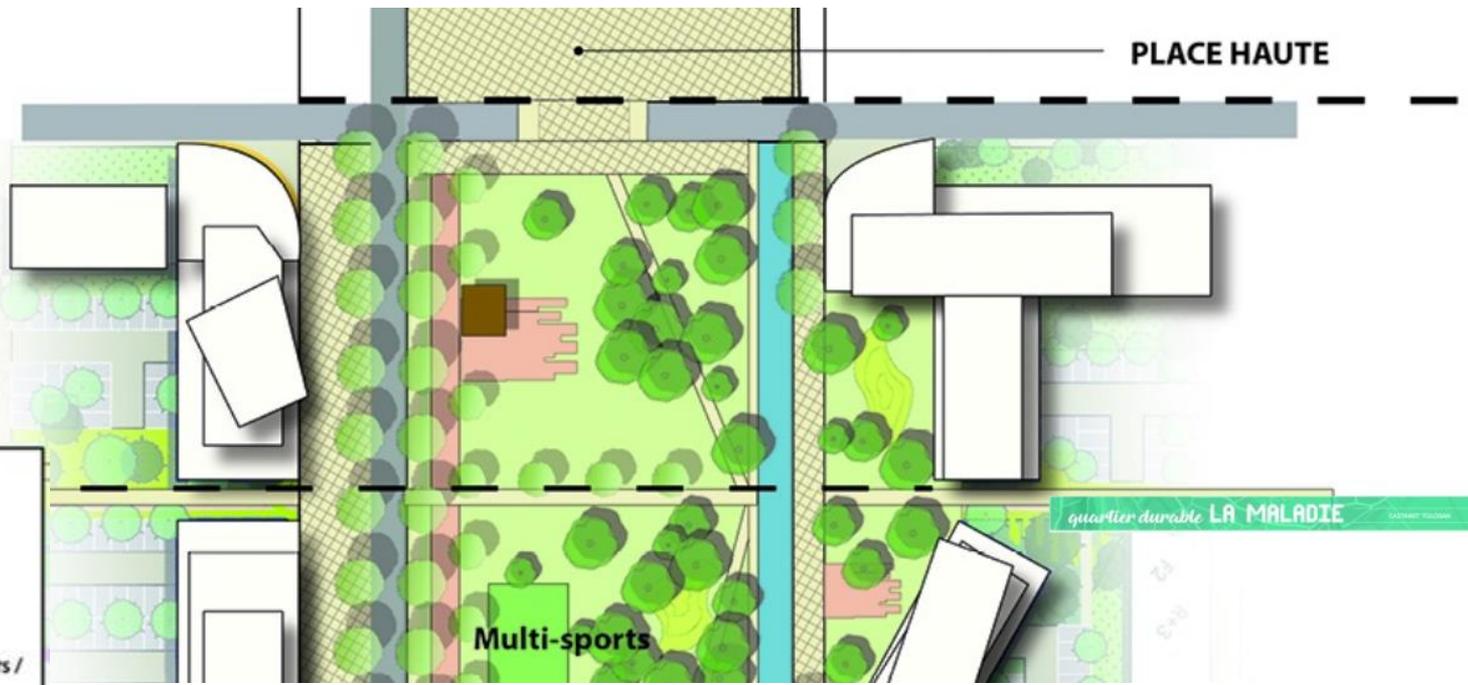
Des espaces publics et des espaces verts

LA COULÉE VERTE Plan de masse - 1/1000

- ### 1 - Amorce urbaine
- Placette
 - Kiosque commerçant
(Présence des bureaux et services à proximité)
 - Promenade ombragée

LÉGENDE

- Espace ouvert / Clairières
- Alignements structurants
- Bosquets / groupements forestiers / Dynamique plus naturelle
- Jeux de relief / Déblais
- Placettes (utilisation de la brique)
- Grande Allée arborée (Utilisation de la brique) et cheminements structurants
- Espaces sportifs
- Espaces ludiques / Jeux



Des espaces publics et des espaces verts

quartier durable LA MALADIE

2 - Plateau ludo-sportif

- Espaces de jeux hiérarchisés / aires ludiques
- Skatepark
- Promenade
- Kiosque
- Terrains multisports
- Promenade et parcours de santé

LÉGENDE

-  Espace ouvert / Clairières
-  Alignements structurants
-  Bosquets / groupements forestiers / Dynamique plus naturelle
-  Jeux de relief / Déblais
-  Placettes (utilisation de la brique)
-  Grande Allée arborée (Utilisation de la brique) et cheminements structurants
-  Espaces sportifs
-  Espaces ludiques / Jeux



Des espaces publics et des espaces verts

3 - Plateau culturel

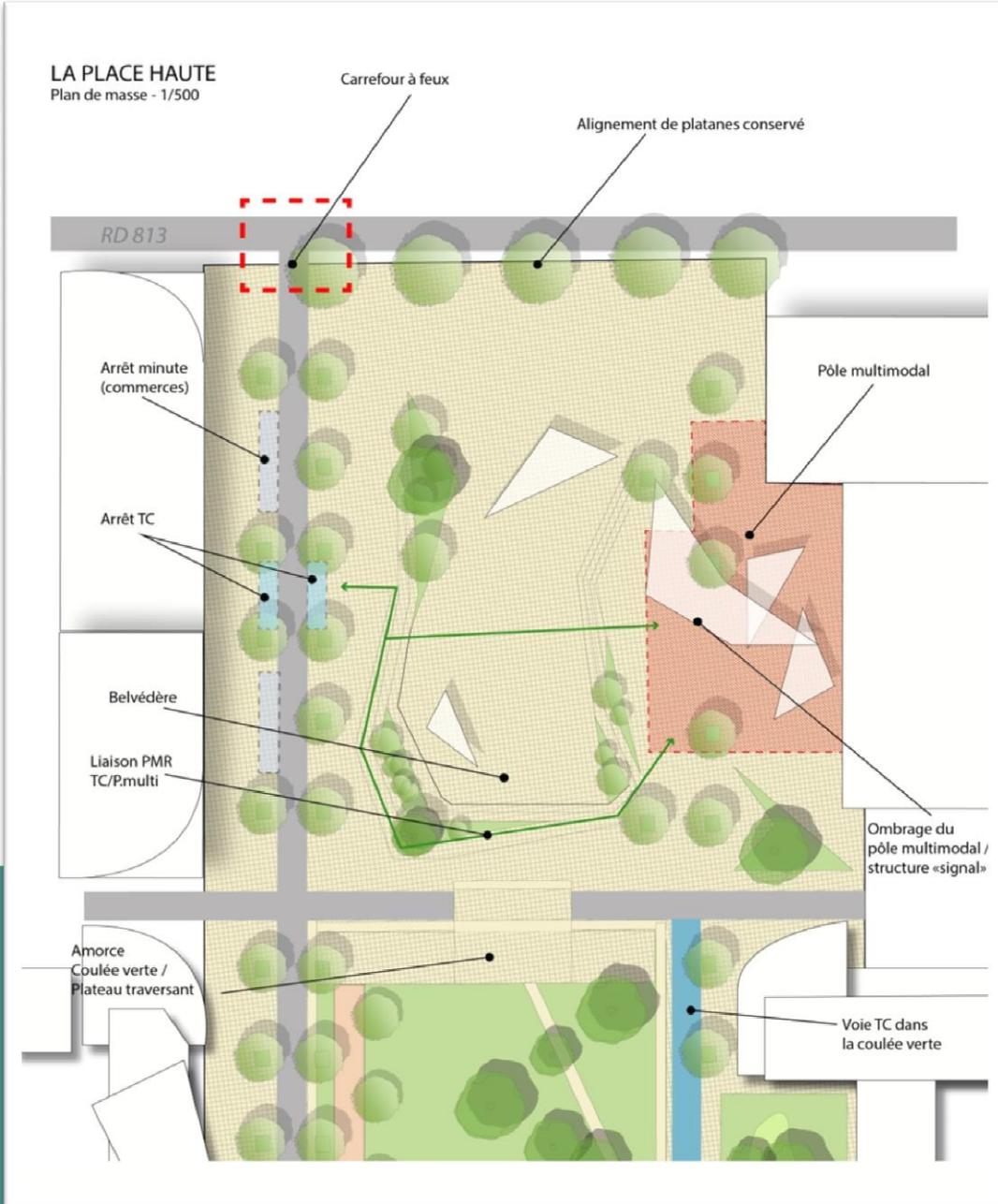
- Placette et kiosque
- Parc et arboretum
- Théâtre de verdure / espace d'exposition en plein air / événements en extérieur (concerts / théâtre / cinéma à ciel ouvert / ...)
- Promenade
- Kiosque événementiel

LÉGENDE

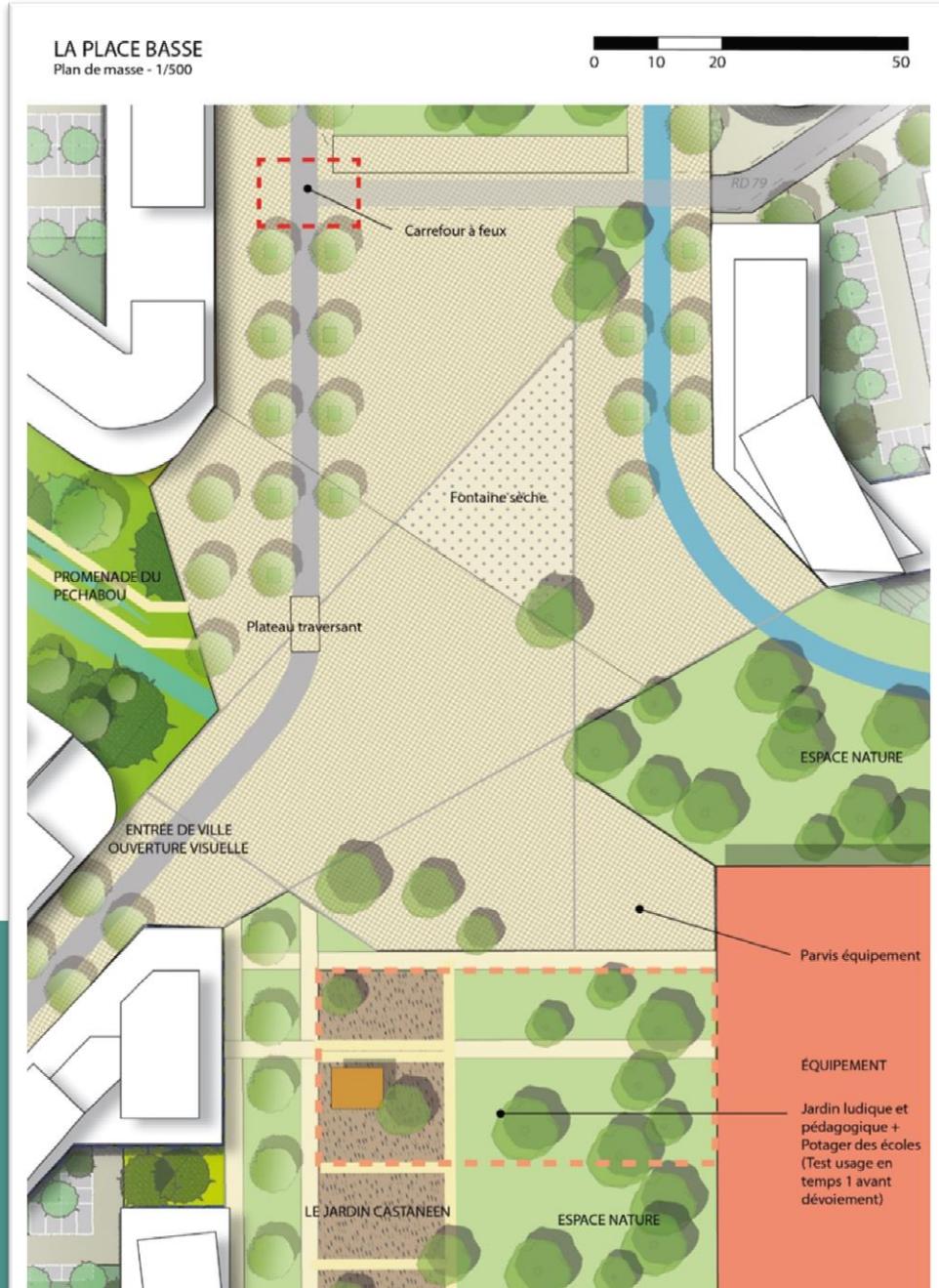
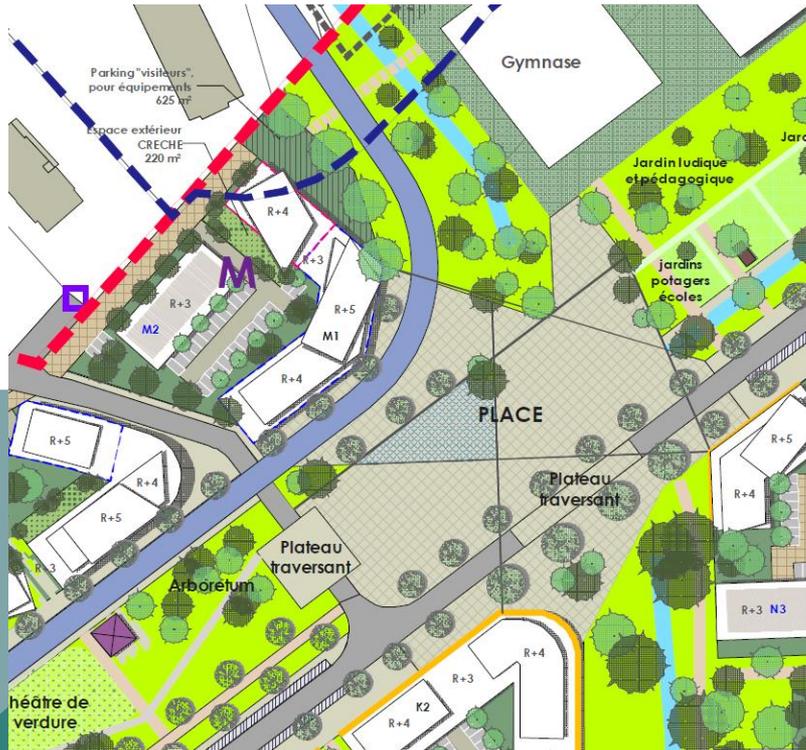
-  Espace ouvert / Clairières
-  Alignements structurants
-  Bosquets / groupements forestiers / Dynamique plus naturelle
-  Jeux de relief / Déblais
-  Placettes (utilisation de la brique)
-  Grande Allée arborée (Utilisation de la brique) et cheminements structurants
-  Espaces sportifs
-  Espaces ludiques / Jeux



ZOOM SUR LA PLACE HAUTE



ZOOM SUR LA PLACE BASSE



Concertation

S'informer

Documents et expositions
de panneaux mis
à disposition pour
consultation à la mairie de
Castanet-Tolosan et sur le
site de la commune :
www.castanet-tolosan.fr

Registre dématérialisé
sur le site internet de la
Commune et papier à
l'accueil de la Mairie pour
déposer vos observations
et vos questions

Participer

2 Réunions Publiques :

- mardi 5 juin 2018
à 19h00 ;
- mardi 4 septembre
2018 à 19 h00

Par voie électronique :
le dossier de création
de la ZAC sera proposé
à la concertation
pendant un mois en
novembre 2018



Tous les documents sont disponibles
à l'accueil de la Mairie et sur
www.castanet-tolosan.fr

Des registres papier et dématérialisés
sont mis à disposition du public pour y
consigner vos observations.

Ce projet pourrait être amené à évoluer au regard des observations du public, de celles de l'Autorité environnementale, ainsi que celles des services publics associés (Etat, Région, Département, Sicoval, ...)